

FCPE HSBC EE EURO PME

Rapport annuel du Conseil de Surveillance 2024

Exercice 2023

Le présent rapport a été élaboré sous la responsabilité du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE EURO PME. Il est destiné aux porteurs de parts et complète le rapport annuel effectué par la Société de Gestion sur la gestion du FCPE.

Membres du Conseil de Surveillance du FCPE

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose statutairement pour chaque entreprise adhérente de :

- 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise adhérente, élu directement par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique de l'entreprise adhérente ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales représentatives de l'entreprise adhérente,
- 1 membre représentant l'entreprise adhérente, désigné par la Direction de l'entreprise adhérente.

Changements et informations intéressant le FCPE

1. Changements intéressant le FCPE suite à une décision du Conseil de Surveillance (exercice 2023)

Votre Conseil de Surveillance vous rappelle les changements intéressant le FCPE au cours de l'exercice 2023 :

▶ **Mise en place du DIC en remplacement du DICI**

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2023

Le 1^{er} janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

▶ **Mise en conformité du règlement du FCPE avec le nouveau format de présentation des frais proposé par l'AMF : types de frais hors champ du tableau des frais**

→ date de prise d'effet : 1^{er} juillet 2023

Le règlement du FCPE a été modifié le 1^{er} juillet 2023 avec l'ajout, sous le tableau des frais affiché dans le règlement, de la prise en charge par le FCPE des coûts suivants :

- les contributions dues à l'AMF au titre de la gestion du FCPE,
- les frais exceptionnels et non récurrents que sont :
 1. les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents,
 2. les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Cette modification du règlement fait suite au souhait de la Société de Gestion de se conformer au format de présentation de ces types de coût posé par l'AMF, et issu de ses travaux engagés en cette matière depuis 2011.

2. Autre décision du Conseil de Surveillance

▶ **Adoption du rapport annuel du Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance a adopté son rapport annuel par lequel il rend compte aux porteurs de parts du FCPE de l'exercice de l'ensemble de ses missions au cours de l'année 2023.

FCPE HSBC EE EURO PME

Examen de la gestion du FCPE

1. Examen du rapport annuel du FCPE

Le rapport annuel du FCPE HSBC EE EURO PME est conforme aux normes et aux usages de place. Il a été certifié par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

Le Conseil de Surveillance a donné quitus à la Société de Gestion pour la gestion effectuée au cours de l'exercice 2023.

2. Examen de la gestion financière

L'examen de la gestion financière fait apparaître la situation suivante :

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts E

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part E	1,11%	-12,42%	26,90%
Performance de l'indice (pour information)	14,02%	16,58%	57,69%

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	0,80%	-13,21%	25,01%
Performance de l'indice (pour information)	14,02%	16,58%	57,69%

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts E

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part E	14,74%	17,20%	20,36%
Volatilité de l'indice (pour information)	15,50%	16,18%	19,99%

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	14,73%	17,20%	20,36%
Volatilité de l'indice (pour information)	15,50%	16,18%	19,99%

Commentaires du gérant :

Les marchés actions clôturent l'année 2023 en hausse. Le pessimisme des investisseurs et leur positionnement en début d'année explique une partie de la très bonne performance des marchés actions qui masque finalement un contexte macro-économique et géopolitique qui s'est légèrement détérioré au fil de l'année : crise des banques régionales américaines avec la retentissante faillite de SVB en mars aux US, le sauvetage de Crédit Suisse par UBS en Europe ou sur le plan géopolitique, la continuité de la guerre en Ukraine... et un nouveau conflit engagé au Moyen Orient. Assez rare pour le signaler, les petites et moyennes capitalisations sous-performent les grandes pour la seconde année consécutive.

Les marchés actions ont en effet profité de l'anticipation à partir de la mi-année de baisse des taux des banques centrales au fur et à mesure de la décélération de l'inflation.

FCPE HSBC EE EURO PME

Sur le front géopolitique, le conflit au Moyen Orient n'a cessé de prendre de l'ampleur impliquant de nombreux pays et constitue toujours une incertitude pour les investisseurs. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est toujours en cours et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Les Etats-Unis veulent limiter étroitement les investissements technologiques en Chine (puces, IA, l'informatique quantique) d'ici 2024. L'UE a même accepté de se joindre aux efforts des Etats-Unis pour protéger les industries de la concurrence bon marché.

Côté marchés en Europe, le secteur de la DISTRIBUTION a profité de la poursuite de l'assouplissement des mesures sanitaires chinoises. Le secteur TECHNOLOGIE surperforme largement dopé par le rallye du Nasdaq tiré par les Magnificent Seven qui constituent les 7 capitalisations boursières les plus élevées de l'indice : nVidia +239%, Meta +194%, Tesla +102%, Amazon +75%, Alphabet +59%, Microsoft +57%, Apple +48%. Le secteur des semi-conducteurs profite de l'engouement autour de l'intelligence artificielle et la demande potentielle conséquente. Les perdants ont été les secteurs défensifs comme ALIMENTATION & BOISSONS, TELCO mais aussi les MATIERES PREMIERES à cause de leur exposition à la Chine.

L'année a été difficile pour les introductions en bourse. Pour ce qui concerne des valeurs européennes cotées en Europe, aucune transaction dont la taille du deal était supérieure à 1Md€.

Les petites capitalisations ont souffert de l'aversion pour le risque, stigmatisée par la hausse des taux d'intérêt et conjuguée à une baisse des volumes échangés. Le manque de liquidité a provoqué des variations excessives au vu des publications et perspectives annoncées par les sociétés. Notre stratégie croissance/qualité a aussi été impactée par l'arbitrage vers la value.

En termes de performance par capitalisation, le stock picking n'a pas permis d'effacer les effets de l'allocation structurelle sur les petites valeurs de notre univers investissable PEA PME qui a été défavorable. En effet les moyennes capitalisations (>2mds€) surperforment nettement les petites. Notre sélection de petites et moyennes valeurs reste concentrée sur des thèmes de croissance structurelle comme l'innovation technologique, la transition écologique et la digitalisation.

En termes de mouvement, nous avons été actifs pour atténuer notre biais croissance, sortir les valeurs à duration trop longue en faveur de celles bénéficiant d'un bon momentum court terme de leurs résultats.

Les scénarios de récession aux Etats-Unis et en Europe ne se sont pour l'instant pas réalisés. Cela a permis aux entreprises d'afficher une bonne santé sur le front des bénéfices, surtout aux Etats-Unis. Néanmoins, les indicateurs avancés restent dans le rouge et se sont à nouveau infléchis récemment.

La poursuite de la baisse de l'inflation et une croissance plus molle devraient permettre aux banques centrales d'arrêter leurs politiques de resserrement monétaire et ainsi de réduire les tensions sur les taux longs.

Les marchés d'actions demeureront particulièrement sensibles à plusieurs facteurs majeurs au cours des prochaines semaines et des prochains mois, notamment les perspectives d'inflation et de croissance, la santé de l'économie Chinoise, les tensions géopolitiques entre les Etats-Unis et la Chine et les conflits militaires en Ukraine et au Moyen-Orient.

Si la confiance revient progressivement sur les marchés, les petites valeurs françaises, flexibles et dynamiques, devraient se redresser.

3. Examen de la gestion administrative

La gestion administrative a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion administrative est satisfaisante notamment dans le domaine de l'information des porteurs de parts, le suivi des opérations sur titres et les informations juridiques.

4. Examen de la gestion comptable

La gestion comptable a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion comptable est satisfaisante.

Il est rappelé que les comptes annuels du FCPE ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

La valorisation des titres est effectuée selon les normes et les usages en vigueur.